

OBLIGATOIRE !

Rappel du règlement intérieur du CMCS

Au complexe sportif (**gymnase, dojo et salle de musculation**) :
Il est demandé en fonction de la discipline sportive de se munir

d'une paire de basket à semelles blanches
ou « no-marking » propres

réservé UNIQUEMENT à la pratique sportive
dans les locaux du complexe sportif

Sont concernés les sports suivants :

- Badminton au gymnase
- Basket au gymnase
- Musculation à la salle de musculation
(+serviette pour placer sur les machines)
- Remise en forme au gymnase et au dojo sur le parquet
(+serviette pour tapis de sol)
- Sports + au gymnase et au dojo sur le parquet
- Danse au dojo sur le parquet

